

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 41 (2014)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Un héritage et bien questions  
**Autor:** Süess, Silvia  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-911833>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un héritage et bien des questions

**Un marchand d'art allemand a légué son immense collection au Musée des Beaux-Arts de Berne. Ce cadeau – la collection Gurlitt – est certes réjouissant, mais pose aussi question: quelle attitude les musées suisses doivent-ils adopter avec les biens culturels volés?**

Par Silvia Süess

Le cadeau a créé la surprise au Musée des Beaux-Arts de Berne: alors qu'il n'avait jamais été en contact avec le Musée de Berne, le collectionneur d'art allemand Cornelius Gurlitt, décédé en mai, lui a légué toute sa collection. Cette dernière compte entre autres des œuvres de Pablo Picasso, Marc Chagall et Max Beckmann. Le Musée de Berne ne sait pas encore s'il va accepter l'héritage, il a six mois pour se décider. Ce cadeau d'une grande valeur pose quelques problèmes: le père du collectionneur, Hildebrand Gurlitt, était un marchand d'art

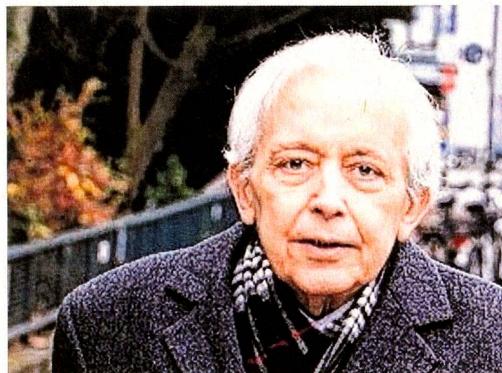
Kunstfund» est créé pour clarifier l'origine des œuvres d'art. Cornelius Gurlitt meurt six mois plus tard.

### L'origine doit être clarifiée

On ne sait pas pourquoi Cornelius Gurlitt a choisi précisément le Musée des Beaux-Arts de Berne comme légataire de sa collection. En revanche, ce qui ne fait aucun doute, c'est que le Musée fait face à un défi de taille et à de nombreuses questions non élucidées. S'il accepte la collection, ce ne sera plus le groupe de travail «Schwabinger Kunstfund»

bibliothèques, étudie l'objet lui-même et entretient des échanges intenses avec des collègues spécialistes dans le monde entier.

Elle explique que le défi majeur consiste à trouver comment aborder correctement les objets des collections. Toutes les questions politiques, morales, juridiques et historiques doivent être étudiées en détail. Il est obligatoire d'examiner systématiquement les fonds et de trouver des solutions justes et équitables en cas de biens confisqués illégalement, comme le prévoient les Principes de Washington de 1998, élaborés



de renom sous le troisième Reich. Parmi les quelque 1500 œuvres, plusieurs centaines sont soupçonnées d'avoir été spoliées – en d'autres termes, il s'agirait de toiles volées par les nazis à des Juifs. Outre de l'art spolié, la collection Gurlitt comporte également des œuvres que les nazis considéraient comme de l'*«art dégénéré»* et qui avaient été retirées des musées nationaux et vendues, notamment pour acquérir des devises.

Les autorités allemandes ont découvert en 2011 la collection de Cornelius Gurlitt lors d'une perquisition chez le vieil homme dans son appartement de Munich. Un an plus tôt, des douaniers allemands avaient repéré Cornelius Gurlitt lors d'un contrôle dans un train entre Zurich et Munich: il portait 9000 euros en liquide sur lui. En 2013, la nouvelle de cette découverte spectaculaire est révélée publiquement; presque aussitôt, le groupe de travail «Schwabinger

qui sera responsable des recherches de provenance – autrement dit de la clarification de l'origine –, mais le Musée de Berne. Il devra alors élucider l'origine de chacune des œuvres. Mais les vrais problèmes ne commenceront qu'une fois ce travail terminé: à qui revient le droit d'acquérir ces objets? Dans quelles conditions peuvent-ils être restitués?

Dans ces circonstances, le Musée peut-il vraiment accepter l'héritage? Esther Tisa Francini pense que oui. Elle travaille depuis 2008 dans la recherche de provenance au Musée Rietberg à Zurich, dont les collections comptent des œuvres d'art d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie. C'est l'un des rares musées suisses à avoir créé un poste spécifique pour étudier l'histoire de ses objets. Pour retrouver des détails sur l'histoire d'un objet, Esther Tisa Francini fait des recherches dans les archives et bi-

par 44 États, dont la Suisse, qui se sont engagés à identifier l'art spolié et à mener activement des recherches de provenance.

Esther Tisa Francini pense que le Musée de Berne doit faire preuve d'une transparence particulière et communiquer: «Finalement, c'est aussi une chance pour la Suisse de pouvoir s'intéresser indirectement – notamment via les provenances des œuvres de Cornelius Gurlitt – et de manière approfondie à l'histoire du commerce de l'art international.»

La recherche de provenance n'en est encore qu'à ses premices en Suisse. Pendant longtemps, ni les musées ni l'opinion publique ne se sont préoccupés des détours pris par les œuvres avant d'arriver dans les musées et autres institutions. Une première étape dans ce travail de clarification publique a été franchie en 2001 avec la parution du rapport Bergier *«Biens spoliés –*

Biens pillés. Le transfert de biens culturels vers et par la Suisse 1933-1945 et la question de la restitution», dont Esther Tisa Francini est co-autrice. «La commission Bergier clarifie certains éléments mais ce n'est pas une étude de provenance au sens d'examen systématique des fonds des musées», dit-elle, «C'est de la recherche fondamentale.»

#### Qui paie les recherches?

En ce qui concerne la collection Gurlitt, on ne sait pas encore qui assumera les frais des travaux obligatoires d'élucidation de l'origine des œuvres si le Musée accepte l'héritage. Le Musée des Beaux-Arts de Berne ne dispose pas des moyens financiers nécessaires, et la ville, ainsi que le canton de Berne et la Confédération ont déjà déclaré qu'ils ne prendraient pas en charge le financement de ces recherches de provenance. D'où une autre question: la Suisse, qui a été épargnée par la Seconde Guerre mondiale

Esther Tisa Francini du Musée Rietberg reconnaît aussi que ses recherches ont ciblé jusqu'à présent principalement les œuvres d'art en Europe et n'ont porté que sporadiquement sur les pays d'origine. Toutefois, il serait nécessaire de procéder à ces recherches pour clarifier par exemple la question suivante: à qui doit revenir un objet de musée aux origines douteuses?

#### Querelle autour d'une statue bolivienne

Le Musée d'Histoire de Berne se penche actuellement sur cette question. En effet, une petite statue religieuse antique pose problème. Cette statue du dieu Ekeko est arrivée aux mains de Johann Jakob von Tschudi en 1858; ce dernier avait réussi en Bolivie à convaincre ses propriétaires indigènes de la lui vendre, après une discussion fort arrosée. Aujourd'hui, le Gouvernement bolivien demande la restitution d'Ekeko, et le Mu-

Schmid, la Suisse n'a jamais été une puissance coloniale et ce n'est qu'après la colonisation que les explorateurs suisses, dont les collections sont exposées dans les musées, ont voyagé dans les pays conquis d'où ils ont rapporté des objets d'art.

#### L'«amour des tropiques» des Sarasin

L'historien spécialiste des colonies, Bernhard C. Schär, chercheur à l'EPF Zurich à la chaire d'histoire du monde moderne, s'oppose à l'interprétation d'Anna Schmid: «La Suisse a clairement un passé colonial, et les explorateurs y ont activement participé.» Les cousins bâlois Paul et Fritz Sarasin par exemple, qui ont entrepris vers 1900 de nombreux voyages d'exploration dans le Pacifique et sont devenus les figures fondatrices du Musée des cultures de Bâle, ont exploré l'île indonésienne Sulawesi avant qu'elle ne soit conquise par les Hollandais. Leur exploration a été soutenue par les



**Portrait du collectionneur d'art Cornelius Gurlitt et œuvres de sa collection (de g. à dr.)**  
**«Moine» de Christoph Voll**  
**«La femme assise» d'Henri Matisse**  
**«La Voilée» d'Otto Greiner**  
**«Autoportrait» d'Otto Dix**  
**«Tramway» de Bernhard Kretzschmar**

et a profité du commerce avec l'Allemagne nazie, peut-elle bénéficier d'une collection d'art d'origine douteuse? Ou la collection ne revient-elle pas en fait à l'Allemagne?

La Suisse s'est penchée dans les grandes lignes sur son rôle de place du commerce de l'art et de plaque tournante des biens culturels à l'époque nazie. Mais un autre chapitre de pillage des biens culturels – le rôle de la Suisse à l'époque coloniale – n'a encore fait l'objet de presque aucune recherche. Des millions d'objets ont été rapportés des colonies en Europe, dont beaucoup en Suisse. Comme avec l'art spolié de l'Allemagne nazie, l'histoire de ces objets est aussi marquée par le vol, la violence et la répression au détriment d'un État, d'une société ou d'un individu. Mais ces histoires sont méconnues car les musées ethnologiques de Suisse n'ont bien souvent entrepris aucune élucidation plus approfondie.

sée d'Histoire de Berne doit s'interroger sur son origine. Cette statue d'Ekeko a-t-elle effectivement été dérobée? Si oui, à qui doit-elle être rendue si le Musée d'Histoire de Berne décide de la restituer? Doit-elle être remise au groupe ethnique qui la vénérera ou à l'État en tant qu'ayant cause?

Anna Schmid, directrice du Musée des cultures à Bâle, est confrontée aux mêmes questions. Elle apprécierait grandement que le Musée puisse se permettre de mener des recherches de provenance: «Nous connaissons l'origine de presque tous les objets et savons même pour la plupart, qui les a apportés. Nous l'indiquons si possible dans les expositions. En revanche, ce que souvent nous ne connaissons pas, c'est le chemin réellement parcouru par les objets.»

Il n'y aurait toutefois ni biens ni œuvres d'art spoliés au sens strict du terme au Musée des cultures de Bâle. Selon Anna

Pays-Bas. Peu de temps après, lorsqu'elle a conquis militairement l'île, l'armée coloniale néerlandaise a profité des connaissances recueillies par ces cousins pendant leurs voyages.

C'est pourquoi Bernhard C. Schär, dont le doctorat «Tropenliebe» («L'amour des tropiques») sur Paul et Fritz Sarasin paraîtra l'année prochaine, pense que la mission culturelle des musées d'ethnologie et d'histoire naturelle implique également qu'ils mettent à jour les pages sombres de l'histoire. Une grande partie de leurs collections provient de l'époque coloniale et leur histoire est largement imprégnée de la violence coloniale. Il ajoute que, comme à l'étranger, la Suisse affiche sur le plan scientifique et social un intérêt croissant à en savoir plus sur cet héritage colonial.

SILVIA SÜESS est rédactrice à la rubrique Culture de la «Wochenzeitung» à Zurich